



**Madame Amélie de MONTCHALIN**  
**Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques**  
**Hôtel de Rothelin-Charolais**  
**101 rue de Grenelle**  
**75700 Paris**

Les Lilas le 3 novembre 2020

**Objet : préavis de grève**

Madame la Ministre,

La situation sanitaire liée à la propagation de la pandémie de la COVID-19 nécessite une protection totale et complète de la santé des agent-es public-ques. Cette obligation réglementaire est de la responsabilité des employeurs publics qui doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer cette protection.

Or nous ne pouvons que constater et regretter que ce ne soit pas toujours le cas.

La situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées. C'est pourquoi nous vous demandons de procéder dès à présent au recrutement de ces personnels, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire.

Nous demandons donc des conditions sanitaires suffisantes. En particulier, les allègements d'effectifs demandés par les équipes éducatives doivent être mis en place.

C'est pourquoi la FSU, FO, la CGT Fonction Publique, le SNALC, SUD appellent l'ensemble des personnels, titulaires et contractuels, à faire grève le mardi 10 novembre. En conséquence, le présent courrier vaut préavis de grève pour la journée du 10 novembre 2020.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.